SYNTHÈSE DU **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

2020

ACSEA

LE MOT DU **PRÉSIDENT**

L'année 2020 restera dans l'histoire de l'humanité en portant la marque d'une pandémie qui aura durement frappé tous les pays et touché l'ensemble de leurs populations. Cette crise sanitaire inédite est venue nous rappeler la fragilité de la vie et montrer la priorité qui doit être accordée à un système de Santé juste et soucieux du bien-être des personnes. Cette crise doit nous engager vers encore plus de solidarité et de fraternité car la vision de la santé ne peut être réduite à la seule dimension des soins de santé. Elle ne se résume pas à la place de l'hôpital même si cela reste indispensable. Elle doit s'appuyer sur une éthique de la sollicitude mettant l'accent sur la considération que l'on porte à l'autre. Ainsi c'est bien cette appréhension du care qui a soulevé tant d'énergie chez les soignants mais aussi chez les acteurs du travail social. La reconnaissance inédite du formidable engagement des soignants, qualifiés de première ligne dans le discours politique, peut paraître surprenante car fallait-il une catastrophe humanitaire pour s'en rendre compte ? Quoi qu'il en soit, elle est juste et nécessaire mais pour autant dans le prendre soin, le travail social doit-il être relégué en seconde ligne ? Sûrement pas et il serait dangereux d'oublier que vivre en société, dans une société juste et humaine ayant le souci de chacun au nom de tous, ne se peut que si le lien social qui unit les personnes entre elles est solide, permanent, non discriminant.

L'Acsea, comme toutes les organisations humaines, comme toutes les institutions, a dû faire face. Elle l'a fait dans toutes ses instances organisationnelles et opérationnelles. Dans tous les établissements et services, elle a poursuivi ses activités en accompagnant tous les enfants, les adultes, les familles quelle que soit leur situation. Tous les professionnels, quel que soit l'emploi occupé, ont fait preuve d'un engagement total, exceptionnel et remarquable ; ils ont su adapter leurs pratiques, ont su innover pour que personne ne soit laissé au bord du chemin. Toute la direction générale mobilisée autour de Pascal Cordier, toutes les équipes mobilisées autour des directeurs méritent notre considération et je souhaite que nous leur rendions hommage à l'occasion de ce rapport moral.

L'année 2021 doit donc commencer à cheminer vers un mode organisationnel adapté aux enjeux et défis que nous avons à relever. Trois mots clefs pour figurer la colonne vertébrale de cette organisation : un parcours d'accompagnement pour chaque personne qui permette de répondre à ses besoins et à sa situation, une réponse ancrée sur les territoires où les services de l'Acsea disposent d'équipes permanentes et où les compétences plurielles peuvent être mobilisées de manière transversale (Agglomération caennaise, Bessin et pays d'Auge), une mutualisation des compétences et des moyens mobilisables.

Une crise comme celle que nous traversons, peut être déstabilisante car elle met à l'épreuve certaines idées érigées trop rapidement en certitudes ou certains fondements considérés comme acquis. Elle met en évidence la fragilité des équilibres et plus que jamais interpelle les écarts entre discours et réalité des actions. Nous savons combien les personnes que nous accompagnons peuvent être encore plus fragilisées que d'autres par les effets sociaux et économiques d'une telle crise. Un retour à la normale ne suggère pas d'oublier la fracture sociale pour ne retrouver que notre petit confort d'avant. Plus que jamais nous devons affirmer les valeurs humaines auxquelles nous adhérons.

Je vous remercie.

Didier TRONCHE,
Président.

Extrait du rapport moral du Président, Didier TRONCHE, présenté à l'AGO du 16 juin 2021.

Le déconfinement au Foyer de vie "Le Montmirel" - Juin 2020

Mobilisation du groupe des infirmiers de l'ACSEA durant la crise du Covid

LE MOT DU **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Depuis Mars 2020, nous faisons face à une crise sanitaire inédite et sans précédent. Même si la nature de nos missions exige une adaptation de tous les instants, personne ne pouvait prévoir l'ampleur de cette crise. Une fois encore, l'ACSEA a su démontrer cette agilité qui la caractérise depuis bientôt 90 ans d'existence.
En effet, si la crise sanitaire est venue bousculer nos modes de fonctionnement ; elle a aussi mis en exergue notre capacité d'adaptation pour assurer la continuité des accompagnements et éviter les ruptures de parcours.
L'enjeu central en 2020, comme pour l'ensemble du secteur, a été de diversifier les modalités d'accompagnement et de construire des réponses innovantes pour poursuivre les accompagnements dans un environnement sécurisé.
Et c'est bien l'engagement et la mobilisation de tous les professionnels qui a permis d'assurer la continuité des accompagnements dans des conditions de sécurité optimales tant pour les personnes accompagnées que les professionnels de l'association.

Malgré le contexte, l'ACSEA a continué d'apporter à des enfants, adolescents ou adultes en difficulté les soutiens, les accompagnements et protections spécifiques dont ils peuvent avoir besoin.
Afin de toujours proposer un accompagnement de qualité, la place de l'usager et de son entourage est réaffirmée au travers du projet associatif qui trouve sa traduction dans les philosophies d'accompagnement déclinées dans les projets d'établissements et bien entendu sur le terrain.
Les difficultés multiples que peuvent rencontrer les personnes accompagnées, nous poussent régulièrement à « bouger nos lignes », nous obligeant parfois à co-élaborer des solutions originales.
Je souhaite d'ailleurs que cet esprit de collaboration se poursuive dans les mois et années à venir pour renforcer encore davantage une approche associative transversale qui nous permettra de nous appuyer sur nos forces et complémentarités pour répondre encore plus aux besoins des personnes accompagnées.
L'ACSEA doit également poursuivre son ouverture et son implication sur les territoires. L'environnement dans lequel nous évoluons est complexe, mouvant, les attentes fortes. Pour répondre aux enjeux qui sont les nôtres, il est indispensable de travailler avec d'autres dans des partenariats équilibrés permettant d'apporter des solutions les plus adaptées possibles aux besoins des personnes.

Dans le contexte de crise que j'évoquais précédemment, les technologies de l'information et de la communication utilisées habituellement par l'association, ont rapidement été adaptées pour permettre la continuité de nos missions : travail à domicile, espace collaboratif professionnel accessible à distance et surtout, maintien du lien en direction des personnes accompagnées !
Les professionnels de l'association ont été force de proposition, permettant que diverses interventions se déroulent sous des formats digitaux, alternatifs et originaux.
En ce sens, la crise sanitaire a constitué un véritable levier permettant de légitimer le nécessaire recours au numérique, en complément de la relation en présentiel.

Devant une conjoncture incertaine et instable, il nous faut plus que jamais demeurer solidaires et poursuivre la dynamique engagée vers la consolidation de l'ensemble des chantiers amorcés et celle de l'innovation, indispensable pour que l'association s'adapte à des environnements en perpétuel mouvement. Un alignement parfait entre l'objet de l'ACSEA, la pertinence de notre stratégie et l'efficacité opérationnelle devrait nous permettre d'atteindre les challenges que nous nous sommes fixés dans l'intérêt supérieur des divers publics que l'association suit chaque année.
Nous devons également inscrire notre stratégie dans la visée de différentes politiques publiques se rapportant aux personnes que nous accompagnons mais également, de par notre expertise, contribuer à l'évolution de ces politiques.
Je terminerai mon propos par une note positive. Continuons à transformer nos contraintes en opportunités, comme l'ACSEA le fait depuis bientôt 90 ans ! le modèle associatif confère et permet la souplesse nécessaire pour se réinventer tout en étant fidèle à nos valeurs de solidarité et d'ouverture et réjouissons-nous de cette ambition que nous portons tous ensemble !
L'ACSEA est une et chacun d'entre nous, de la place spécifique qu'il occupe, contribue aux buts de l'association. Je veux par conséquent remercier chaleureusement chacun et chacune d'entre vous pour votre engagement professionnel, lequel a parfois été mis à rude épreuve durant ces derniers mois.

Pascal CORDIER,
Directeur général

Extrait du rapport général associatif 2020 du Directeur Général, Pascal CORDIER.

LES CHIFFRES **CLÉS**

16 578 PERSONNES ACCUEILLIES OU ACCOMPAGNÉES

4 PÔLES D'INTERVENTION

28 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

17 ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES

1 330 PROFESSIONNELS (AU 31/12/20)

+70M€ DE RECETTES D'ACTIVITÉ

+15 FINANCEURS ET MÉCÈNES

LES DONNÉES **FINANCIÈRES**

PRÈS DE **75M€** DE PRODUITS D'EXPLOITATION POUR L'ANNÉE **2020**

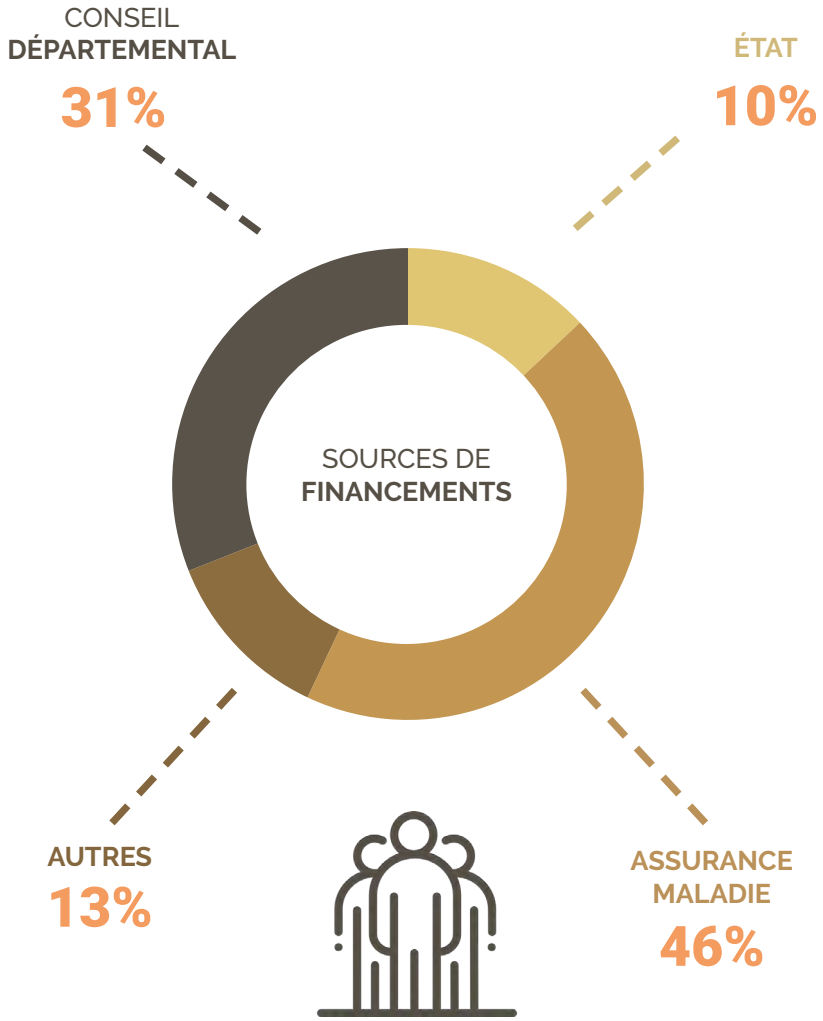

LA MASSE SALARIALE REPRÉSENTE **76%** DES CHARGES TOTALES

LES RESSOURCES **HUMAINES**

1 330 salariés présents au 31/12/2020
86,10 % de CDI

- **Tendance :** stabilité générale des effectifs
- **10,90 %** de CDD

CDI

1145 en 2020
1166 en 2019
1146 en 2018

CDD

185 en 2020
136 en 2019
117 en 2018

ETP

1239 en 2020
1211 en 2019
1173 en 2018

TOTAL

1330 en 2020
1302 en 2019
1221 en 2018

RÉPARTITION **PAR TYPE D'EMPLOI**

La situation des effectifs par catégorie d'emploi reste stable compte tenu des évolutions d'activité des établissements et services.

Pour rappel, les données suivantes tiennent compte des CDD présents au 31/12 :

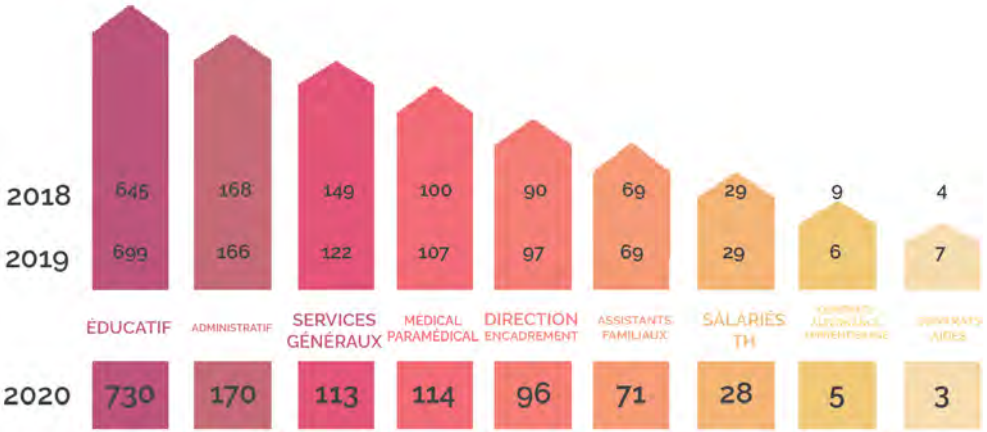

L'EMPLOI **DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS**

62

PERSONNES PHYSIQUES AYANT UN HANDICAP

reconnu et travaillant en milieu ordinaire (cet effectif s'entend hors salariés T.H. des entreprises adaptées).

LES PERSONNES
ACCOMPAGNÉES OU ACCUEILLIES

16 578
PERSONNES

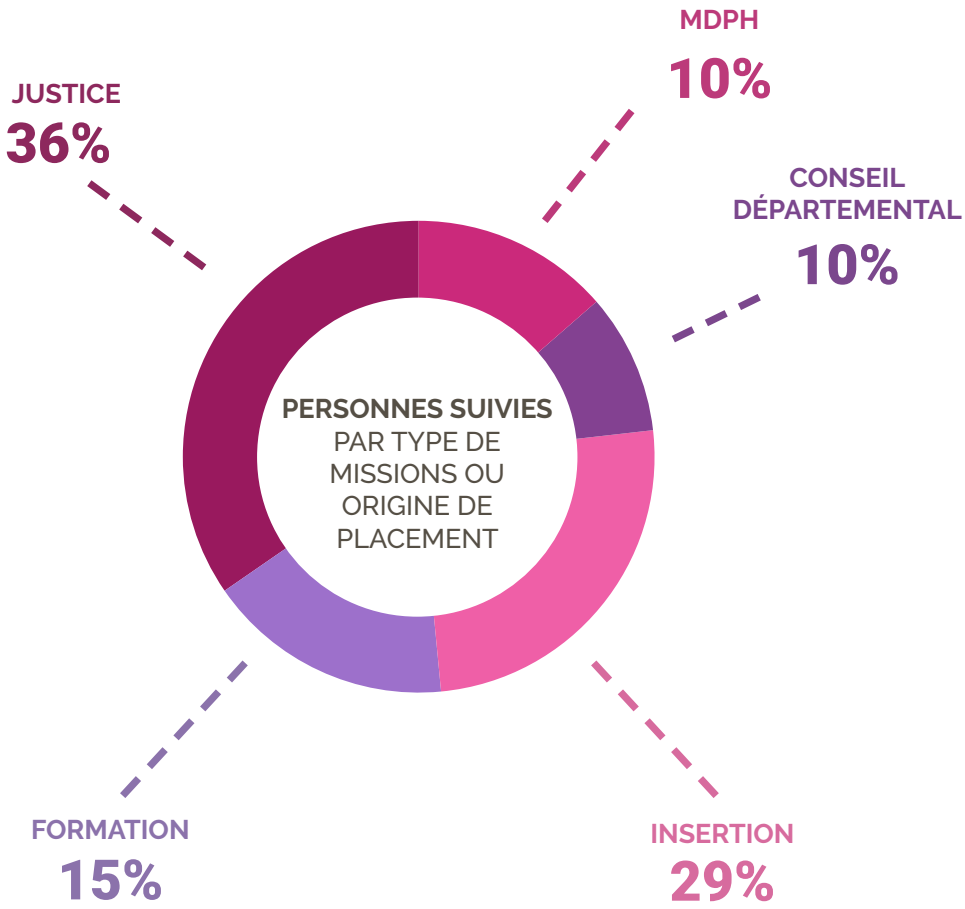

L'IMPLANTATION DES **ÉTABLISSEMENTS** & **SERVICES** DANS LE CALVADOS

L'ACSEA intervient sur l'ensemble du département, elle développe ses actions à travers ses établissements et services, organisés par départements et regroupés en 4 pôles :

- PÔLE PROTECTION ENFANCE FAMILLE
- PÔLE HANDICAP AUTONOMIE DÉPENDANCE
- PÔLE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS
- PÔLE SANTÉ

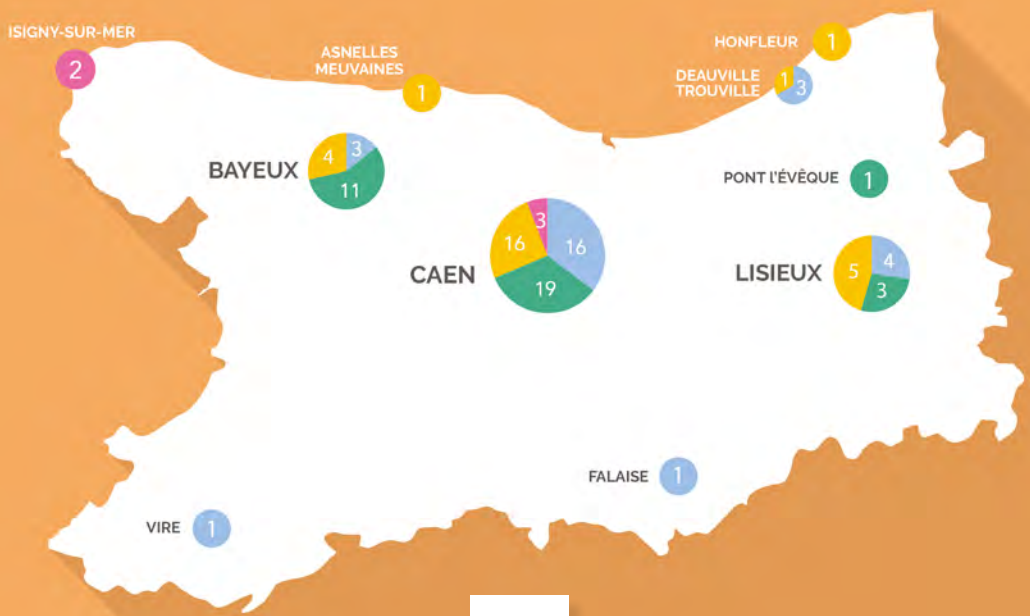

COORDONNÉES

ACSEA - Siège social
et Direction générale
1 Impasse des Ormes
CS 80070
14200 Hérouville Saint Clair

Tél : 02 31 47 00 00
Fax : 02 31 47 00 09
Mail : acsea@acsea.asso.fr

Retrouvez l'intégralité du rapport d'activité 2020 sur le site **www.acsea.asso.fr**.